

## Il y a de quoi s'inquiéter du sort réservé à nos armées

Intervention du Général de l'Armée de l'air (2S) Jean Menu

*« À trop tirer sur la corde, elle finit par casser, il n'y a pas de gras dans nos armées si toutefois il y en a eu. On attaque le muscle, alors que la situation sécuritaire se dégrade » ...*

C'est ce que le général d'Armée Pierre de Villiers, le chef d'état-major des armées vient d'exprimer devant les députés de la commission de la Défense.

Je ne peux que partager ce cri d'alarme et modestement à mon niveau apporter mon soutien entier et total, en m'efforçant de transmettre cette mise en garde par tous les moyens y compris avec le concours de Radio Courtoisie qui met régulièrement son studio à notre disposition.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire avec force, il y a vraiment de quoi s'inquiéter du sort réservé à nos Armées et à ceux qui servent notre Nation sur terre, sur mer et dans l'air, tous ces hommes et ces femmes, nos jeunes qui risquent et perdent leur vie au nom de la France, en notre nom à tous. Ceux-ci ont d'ailleurs bien du mérite d'accepter de risquer leur vie au loin alors qu'ils voient les autres services publics français se mettre en grève.

A nos portes, en Ukraine, le canon gronde nous rappelant de mauvais souvenirs de la guerre froide, période que l'on pensait révolue, et sur notre flanc sud de la Méditerranée et plus vers l'Est dans un Orient à feu et à sang, nous déplorons et subissons les pires actes de barbarie, portant en germe des risques évidents d'attentats terroristes perpétrés par des djihadistes de nationalité française particulièrement bien entraînés, revenant sur notre territoire.

Dans ce contexte international tendu et dangereux, on ne peut que regretter de constater :

**Un budget de la défense en baisse** qui ne prend pas en compte l'inflation jusqu'en 2016 et restera, en 2015, au niveau de 2011 c'est-à-dire à 31,4 milliards d'euros avec une promesse tout à fait aléatoire d'inscrire sur les deux dernières années de la programmation respectivement 31,78 et 32,5 milliards d'euros. Peut-on savoir où seront les finances de la France et la situation stratégique à cet horizon ? Personne ne sait lire dans le marc de café. C'est ainsi qu'en vingt cinq ans notre pays qui consacrait 3 % de son PIB à la Défense n'en consacre plus que 1,5%. Comme je l'avais déjà souligné dans un article précédent, le Sénat s'est ému de la situation potentiellement préoccupante de notre défense. Il a considéré que le passage d'un effort de défense de 1,5 % en 2011 à 1,1 % en 2025, tel qu'il est envisagé, ne permettrait plus aux autorités de notre pays de maintenir le rôle de la France au niveau qui est le sien aujourd'hui. Cela ne l'a pas empêché d'approuver la nouvelle LPM.

Aucune garantie ne peut être apportée car sont attendues des recettes exceptionnelles et aléatoires d'un montant d'un peu plus de 6 milliards d'euros en 6 ans « *garanties par la loi* », se félicite-t-on au ministère de la Défense. Rien n'est moins sûr. Par ailleurs, il n'est pas à exclure le report de charges pour la fin de cette année dont le montant avait atteint 3,45 milliards d'euros à la fin 2013 sans oublier bien entendu les

surcoûts des opérations extérieures qui devraient être partagés conformément à la LPM qui comporte, dans son article 4, le principe de leur couverture par recours, sans condition, à la réserve interministérielle de précaution.

- **Les précédentes réformes ont épuisé toutes les marges de manœuvre.** C'est ainsi qu'avec la Révision Générale des Politiques Publiques puis la Modernisation de l'Action Publique, toutes les pistes d'optimisation ont été explorées et mises en œuvre.
- **Les effectifs sont fortement à la baisse.** Entre 2008 et 2019, ils auront diminué d'un quart. En 2014, le ministère de la défense, à lui seul, assumera près de 60% des suppressions d'emplois d'Etat. En 2015, ce ratio augmentera encore jusqu'à 66%. Plus on avance, plus il est difficile d'identifier des postes à supprimer. En six ans, la Défense perdra encore 34000 postes qui viendront s'ajouter aux diminutions de la précédente LPM. Entre 2008 et 2019, 82000 postes seront supprimés. L'Armée de terre comprend aujourd'hui 112 000 militaires d'active. Elle est la plus touchée car elle a perdu plus des deux-tiers de ses effectifs depuis vingt-cinq ans. Mais il ne faut pas oublier que l'Armée de l'air qui comptera 44 000 personnes s'est vue amputée de la moitié de ses avions de combat aujourd'hui limités à 225 et la Marine avec ses 36 000 marins, opère avec un porte-avions indisponible au moins dix-huit mois tous les sept ans.
- **Les Dépenses de fonctionnement, sont à la limite de la rupture,** dans des proportions telles que le Ministre de la Défense a décidé un abondement de 30 millions d'euros en fin d'année dernière, afin de soutenir les bases de défense, pour satisfaire en partie les besoins aussi élémentaires que le chauffage ou la réparation des douches ! Comment peut-on envisager d'aller plus loin en matière de fonctionnement quand la hausse de la TVA notamment est prise sous enveloppe et que les coûts de l'énergie et des fluides, également pris sous enveloppe, représentent 40% des dépenses des bases de défense ?
- **Les matériels vétustes** rendent impératif que le calendrier de l'arrivée des nouveaux équipements soit respecté ! A titre d'exemple :
  - Nos avions ravitailleurs actuels, les C135FR, comme les Transall datent du début des années 1960. Ils ont l'âge des avions Caravelle utilisés par des compagnies aériennes et retirés du service depuis longtemps. « *Qui accepterait aujourd'hui de voler dans une Caravelle* », a demandé le CEMA aux Parlementaires ? Les tout premiers A400M arrivent au compte goutte et la commande du premier A330 MRTT « Phénix », tel l'oiseau renaissant de ses cendres pour remplacer nos ravitailleurs en vol, vient d'être passée avec une mise en service prévue en 2018. Les 12 appareils programmés seront livrés au rythme de un à deux par an.
  - Les véhicules blindés actuellement déployés en RCA et les hélicoptères Puma de l'Armée de terre ont eux-aussi presque 40 ans. Tous souffrent des conditions sévères dans lesquelles ils sont employés. L'Armée de terre voit s'éloigner ses prévisions de *Caesar*, d'hélicoptères de combat *Tigre* et de manœuvre. Le programme Scorpion, qui va permettre le remplacement des vieux blindés, se réalisera au rythme de Sénateur et s'étalera jusqu'en 2040.
  - Quant à la Marine, moins touchée, elle voit néanmoins l'objectif initial des bâtiments de projection et de commandement et des frégates multi missions revu à la baisse. Se moque-t-on de la sécurité de nos militaires, comme s'ils étaient de simples matériels consommables ?
- **La défense des intérêts des militaires est insuffisante.** La faillite du système de traitement automatisé des soldes "Louvois" est telle qu'il arrive encore trop souvent

que les soldes des militaires ne sont pas versées. Est-il acceptable de voir leurs femmes manifester dans la rue, car leur compte en banque n'était plus approvisionné ? Ni les banques, ni les impôts ne font crédit. La fonction publique civile accepterait-elle d'être traitée de cette manière ? Attention à ne pas mépriser voire sous estimer ceux qui sont privés de la parole parce qu'ils doivent rester muets, sans droit de grève et sans syndicat pour défendre leurs intérêts fondamentaux. Les militaires, le petit doigt sur la couture du pantalon ne protestent jamais, font toujours au mieux avec ce qu'ils ont, souvent dans l'indifférence générale et l'on peut donc aller avec eux plus loin sans vergogne qu'avec tous les autres, s'en servir comme une éternelle variable d'ajustement afin que les armées, selon la déclaration du Ministre de la Défense « *tiennent l'équilibre entre la garantie apportée par la défense à la sécurité nationale et le respect d'une souveraineté financière très exigeante* ». Mais alors que penser des 60 000 recrutements supplémentaires dans l'Education Nationale, avant même de se poser la question du retour d'un grand nombre d'enseignants devant leurs élèves.

Il ne faut pas oublier que les femmes ont aussi manifesté pour attirer l'attention sur les défaillances du soutien matériel de leurs soldats en OPEX. A vouloir jouer avec le feu, on risque de se brûler en créant des situations qui finiraient par devenir ingérables si des militaires étaient tentés d'utiliser par désespoir, la seule voie qui leur resterait pour se faire entendre, celle de la violence. Ce que bien évidemment, je ne souhaite pas.

C'est la raison pour laquelle, il convient de s'interroger sérieusement sur l'arrêt du 2 octobre de la CEDH relatif au syndicalisme dans les Armées même si on peut y voir un abus de pouvoir de sa part en matière de modalités d'organisation de la défense nationale française, quand sa propre loi prétend s'imposer à celles votées par la représentation nationale et allant au-delà de ses compétences définies par la Convention de 1950 et de ses protocoles annexes.

Néanmoins, il est évident que les différentes instances existantes n'ont pas empêché la prise de décisions lésant le personnel et qu'il devient urgent de réfléchir sur le droit d'association des militaires sans penser au syndicalisme auquel est attaché une connotation négative pour apporter des réponses satisfaisantes aux problèmes posés avant que le couvercle de la marmite ne saute.

- **Nos forces armées sont dispersées dans le monde** Il me paraît indispensable de rappeler voire d'apprendre à ceux qui nous font la grâce de nous écouter, qu'actuellement nous avons plus de 20 000 militaires déployés hors de la métropole, sur 4 continents, sur terre, dans les airs et sur tous les océans, dont plus de 8 300 au profit d'opérations de guerre en Afrique de l'Ouest, dans la bande Sahélo-Saharienne, en Afrique Centrale, au Moyen Orient, au Levant, en Asie centrale. Certains participent à la résolution des crises, à la défense de nos intérêts et de nos valeurs, à la protection des populations civiles et de nos ressortissants pour lutter par exemple contre le risque EBOLA. D'autres préparent et soutiennent ces opérations ou y contribuent directement, depuis nos bases prépositionnées, outremer et à l'étranger, en Afrique subsaharienne, comme dans le Golfe arabo-persique.
- **Nos opérations s'installent dans la durée** avec pour corollaire une usure des personnels et des matériels, sans oublier les surcoûts qu'elles génèrent et difficilement programmables. Une corde trop tendue risque de se rompre. Il est indispensable de prendre ceci en compte si l'on souhaite maintenir un outil de défense à peu près crédible avec des personnels qui restent motivés et disponibles pour répondre aux décisions politiques.

Pour ceux qui, tranquillement installés dans leurs bureaux confortables et sécurisés, auraient des doutes sur cette réalité, je les invite à aller voir les conditions de travail et

de vie de nos soldats sur leur lieu de stationnement habituel ou mieux encore dans les zones de combat.

Peut-on continuer à faire face à toutes les missions simultanées qui sont demandées à nos armées dans ce contexte financier et humain dont je viens de parler ?

Rien n'est moins sûr. Le chef d'Etat major de l'Armée de l'air vient de préciser qu'il arrivait en limite de ses possibilités et qu'il ne pourrait pas faire face à une opération supplémentaire.

Nos ennemis n'attendent pas que nous soyons disponibles pour nous attaquer. Il faut des effectifs pour remplir dans la continuité toutes les missions qui sont demandées à nos Armées. Il y a ceux qui sont sur les théâtres d'opérations et qui se battent, ceux qui les soutiennent, ceux qui rentrent et qui peuvent en toute légitimité bénéficier d'un repos réparateur, reprendre pour un temps une vie familiale, comme tout être humain, avant de se préparer à repartir après une remise en condition opérationnelle. En effet, seul un niveau suffisant de préparation opérationnelle, d'entraînement acquis au fil du temps, lorsque les moyens sont suffisants pour le faire, permet de garantir les brillants résultats obtenus par nos forces qui ont montré toute leur réactivité sur le terrain Il n'y a rien d'inné en la matière.

S'agissant des matériels, la priorité étant donnée à tout ce qui est déployé, quitte à « cannibaliser » ceux qui restent en France pour garantir la meilleure disponibilité possible à l'extérieur, il est à craindre que les moyens disponibles restants ne puissent assurer le minimum indispensable d'entraînement, mettant ainsi en jeu la sécurité de nos combattants et leur efficacité. Ce point avait déjà été souligné par le précédent CEMA.

Quant à nos personnels, je crains que nous n'arrivions à un point de rupture, sauf à renoncer à intervenir aussi souvent et simultanément à l'extérieur de nos frontières afin de mieux prendre en compte une nouvelle menace interne, militarisée, entraînée dans les rangs de Daech, déshumanisée, prête à commettre sur notre sol les mêmes exactions commises en Irak et en Syrie, contre laquelle il sera indispensable de disposer de forces terrestres pour la combattre, car les moyens de la gendarmerie et de la police ne seront pas suffisants et sans doute pas adaptés aux enjeux.